



SOMMAIRE

❖ Page 1

Editorial

Eoliennes en BEAUCE

Où en sommes nous ?

❖ Page 2

Atelier énergies: les détails

❖ Page 3

La lettre ouverte à

M. le Président du Conseil Général

❖ Page 4

Les annexes à la lettre ...

Votre journal

Gérance-Administration:

Guy Desmurs, Président

J-François Cloix, Vice-Président chargé de l'administration et des finances

Michel Lefevre, Vice-Président chargé de la rédaction et du site Internet

Marianne Auricoste, Secrétaire

Olivier Dambly, Trésorier

Michel Hiblot, Communication

Edition et publicité:

Presse & Services, ADSMe

Rédaction: le Bureau

Contact: info@adsme.org

ou courrier (boîte à lettres en Mairie)

Impression: par nos soins.

Prochaine parution:

N° 3 - Septembre 2008

Sur Internet:

La revue est publiée sur notre site internet.

Les anciens numéros sont téléchargeables

[http:// www.adsme.org](http://www.adsme.org)

Distribution par les membres

Ne pas jeter sur la voie publique

MERCI !

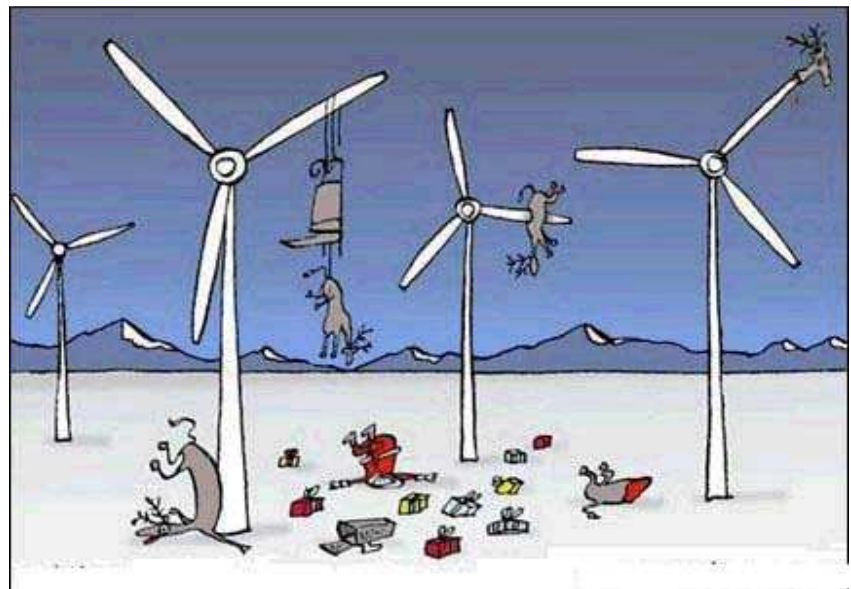
EDITORIAL



MÉRÉVILLE DE LA MANCHA !

Dom Quichotte, à la retraite ?

L'information est tombée comme un couperet: Du fait de l'extension du Centre Inter-armées contre le terrorisme (Groupes d' Intervention Hélicoptés), la base aérienne de Mondésir nécessite une zone de survol à basse altitude pour le vol "à vue". De ce fait, **tous les projets électro-éoliens sur une zone de 30 000 km² sont arrêtés !** C'est le Père Noël qui va être content !



Questionnés sur le sujet, nous n'allions quand même pas plaindre ceux qui espéraient se faire de l'argent sur notre dos. Mais attention ! Un prédateur peut en chasser un autre.

Nous avons de beaux moulins sur la Juine, et la Nature qui les entoure sera toujours aussi fragile ! Si les champs Beaucerons déjà "massacrés" par les pylônes EDF, n'est sont plus à une plaie près, ce n'est pas notre cas et nous attendons impatiemment que le classement de la Haute Vallée de la Juine intervienne.

Ensuite qu'on s'attaque aux pollueurs et non aux malheureux cultivateurs. Une éolienne ne fera jamais avancer un camion.

Mais nos détracteurs qui n'en sont plus à une désinformation près, essaient aujourd'hui de minimiser l'action des Associations. La décision militaire ne serait qu'un hasard malheureux qui serait survenu même sans notre présence ?

Allons donc ! Il va falloir trouver autre chose, le dossier éolien a bien progressé grâce à nos actions, et même si l'armée avait suspendu ses projets, d'autres oppositions apparaissent maintenant au grand jour.

Nous ne sommes pas un organisme anti-éolien, nous demandons simplement ...

Qu'on fiche la Paix à notre Nature !

ATELIER ENERGIES: ETAT ACTUEL DU PROJET ÉOLIEN

L'enquête publique : De l'aveu même du promoteur, les 10 imposantes constructions décidées unilatéralement et sans concertation par Angerville, **affecteraient le Parc Romantique** d'Hubert Robert et son Château, la Voie Romaine et le GR 111, la Haute Vallée de la Juine, et donc le tourisme régional dans son ensemble. Malgré cela et malgré le premier avis officiel défavorable (s'ajoutant aux 98% d'avis négatifs des habitants), **on** a décidé de leur accorder "une chance". Les gens financièrement intéressés ont eu un droit de réponse, les "locaux" ? NON ! ... **Sommes-nous en Démocratie ?**

Nous pensions qu'après avoir "fait sauver" par le Conseil général, le site historique du Parc de Méréville, une position en adéquation avec l'**impact visuel** induit par ces hélices de 140 m sur le plateau, et le Château **en contrebas**, aurait été alors comprise. Appuyer les industriels financièrement intéressés par ce projet va à l'encontre de notre développement touristique, économique, associatif, et de notre Patrimoine artistique, alors que vous avez alloué en 2007, une aide de 15000 €uros justement pour le développement touristique de Méréville. Peut-on accepter que ces efforts soient foulés aux pieds par les trusts internationaux de l'énergie ? Notre organisation a adressé une lettre (ouverte) à Mr le Président du Conseil Général dans ce sens.

Dans notre site Internet, un chapitre entier est consacré au danger qui est imminent: le Massacre organisé de la Beauce, par des trusts industriels, généralement Germano-Danois, aux frais des contribuables Français. Notre vent gratuit leur permet de gagner beaucoup d'argent sur des comptes à l'étranger tout en augmentant l'électricité pour financer leurs folies. Comme pour les autres agressions (Usines, Décharges, Pylônes, Lotissements, itinéraires poids-lourds en Centre ville ...) l'ADSMé ne laissera pas faire.

Pour le Dieu Dollar, tous les moyens sont permis, certains vendraient père et mère, ... mais autant commencer par les voisins ...

Notre pétition a rapporté un nombre assez considérable de signatures, elle n'est pas close ! Si vous n'avez pas signé, signez en ligne sur notre site. Mais, que vous soyez pour ou contre, il est important de lire une autre version des faits, ... que celle de gens financièrement intéressés. Après, et seulement après, vous jugerez par vous mêmes ... **Sommes-nous en Démocratie ?**

Nous demandons un droit de réponse "officiel" ! ... Seuls les Trusts y ont eu droit, d'où notre lettre ouverte. En période électorale, notre indépendance de toute politique fut parfois regardée avec mépris, parfois avec intérêt. Nous ne resterons pas inactifs, après avoir noté scrupuleusement les réponses (ou non-réponse) de tous les candidats, des Hommes Publics, et de ceux qui espéraient l'être, on risque d'en reparler. Notre bonne foi est notre force, c'est dire si nous en avons !

Notre appel au secours a été remonté en haut lieu grâce aux élus locaux (**vos élus**) et dans l'une des notifications d' "avis défavorable" notre nom est clairement mentionné. (Voir ci-dessous)

Premier avis "officiel" défavorable : La Direction de l'Environnement (DIREN bassin Seine-Normandie) a rappelé la présence de trois vallées, faisant l'objet d'une inscription aux sites naturels (5 fév. 1980) qui n'a pas été prise en compte. Il rappelle qu'un élément "emblématique" du Département de l'Essonne, est directement affecté (Le parc du XVIIIe à Méréville et son château), signale enfin qu'il y a "foisonnement" sur la Beauce et que l'état de saturation est largement dépassé, parle d'un "Horizon hérissé de machines". (10 octobre 2007). Cet avis figurait dans le dossier d'enquête et a été littéralement escamoté par les gens chargés du dossier.

Deuxième avis "officiel" défavorable: La Commission Départementale des Paysages et Sites de l'Essonne vient, après l'appui d'élus départementaux et grâce à eux, d'élus nationaux, d'émettre à son tour un avis défavorable (6 mars 2008), citant notre appel au bon sens. (Le nom de l'ADSMé y figure) Les projets d'Angerville et Boissy la Rivière sont clairement dénoncés.

Position de la Défense Nationale: défavorable Le Commandement général de la Défense Aérienne (France-Nord), a mis en garde les promoteurs électro-éoliens sur la présence d'une zone utilisée jour et nuit par le Groupement Interarmées Hélicoptère (GIH, unité anti-terroriste) s'étendant sur 30 000 km², d'une ligne Dourdan-Etampes-Malesherbes au nord, à une ligne Allaines-Beaumont au sud.

Tous les projets situés sur cette zone (Blandy, Rouvres, Boissy, Angerville ...) sont bloqués. La zone s'arrêtant en limite des ZDE de Pithiviers et Tourny. Seules les trois éoliennes de Pussay, sur l'insistance des habitants (sic) pourraient être tolérées.



Canal du Rhône

Attention aux conducteurs de l'A10, compter les éoliennes serait-il comme compter les moutons ?

1) **L'enquête publique** : Le peu d'information sur cette consultation, a fait que la Mairie d'Angerville n'a quasiment pas eu de visites pour ce dossier (à part nous, Mérévillois qui nous étions déplacés). Dans ces circonstances, il sera bien difficile de dire que l'édile local a reçu "l'approbation" de sa communauté ! Des Angervillois questionnés, ayant vu le premier projet sur leur bulletin municipal, où la zone éolienne définie était... **sur Méréville à 85%**, pensent encore que cela se passe "à côté" ! Ils ignorent que même notre maire n'était pas au courant ! Depuis il n'y a eu aucune tentative de communication, mutisme total. Merci pour nous.

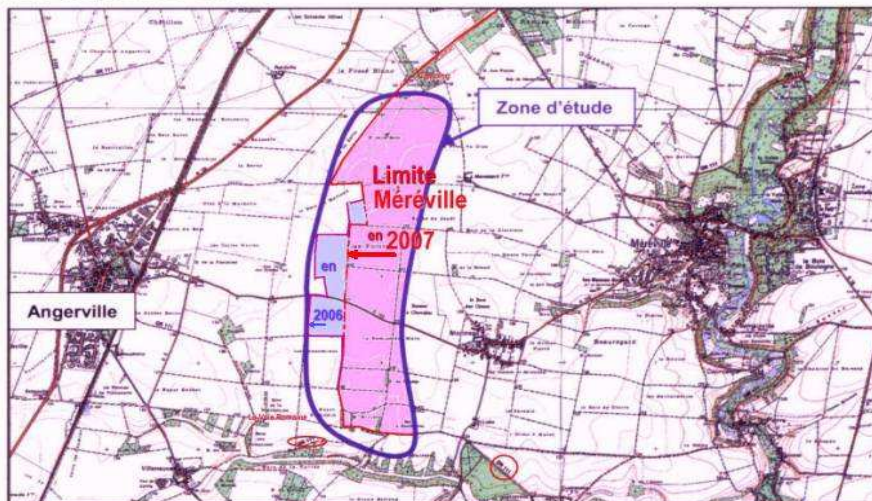
POURQUOI UN PROJET À ANGERVILLE ?

Afin d'identifier les sites les plus propices à l'im-plantation d'éoliennes, VALOREM a mené une analyse sur l'ensemble du territoire du sud de l'Essonne. Cette étude a pris en compte des contraintes techniques (gisement éolien, raccordement électrique, contraintes aéronautiques) et des caractéristiques environnementales (distance aux habitations, paysage et patrimoine, zones écologiques protégées).

VALOREM a ainsi identifié une zone d'étude à Angerville :

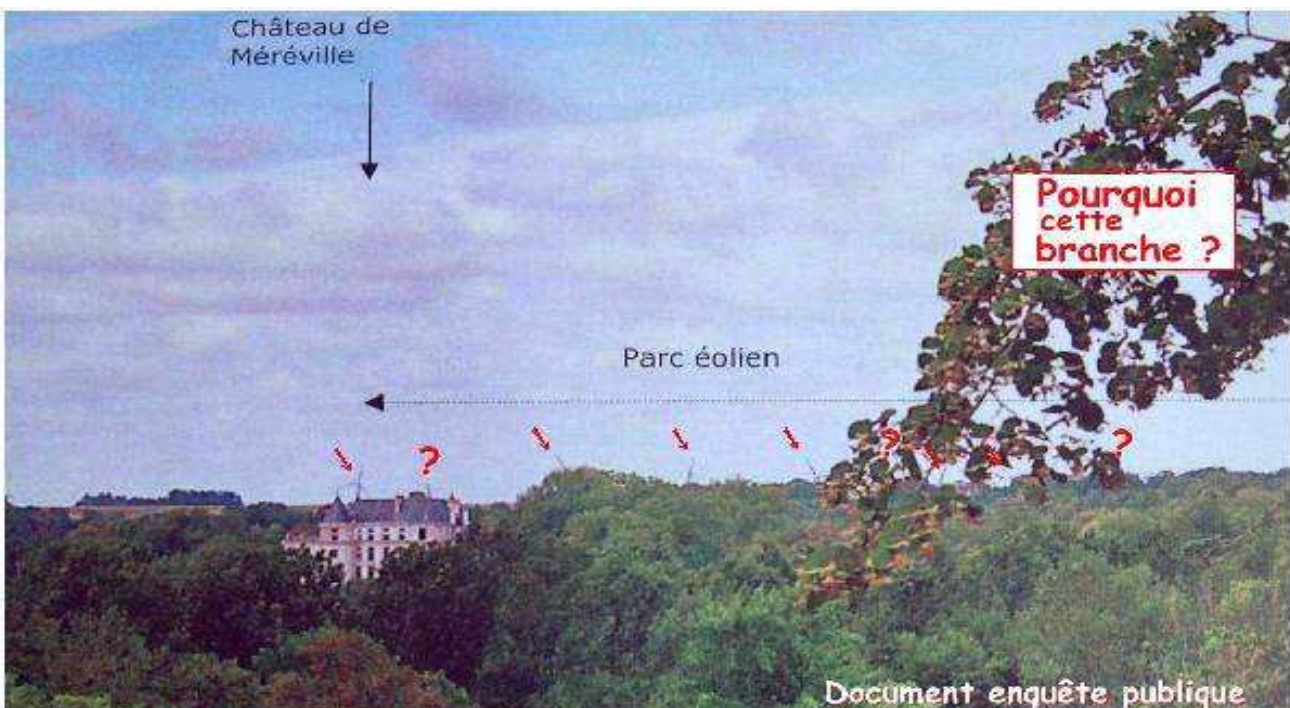
Extrait du Bulletin Municipal d'Angerville (2006)

Les ajouts en rouge sont de l'ADSMe



Note de l'ADSMe: FAUX ! Seule la zone située à gauche de la ligne rouge (limite 2007) se trouve sur Angerville !

2) **Les photomontages** réalisés par le promoteur **minimisent nettement l'impact et sont orientés** en faveur de leur projet, ce n'est pas nous qui le disons, mais M le Directeur de l'Environnement, Ile de France - Normandie. Tous les montages démontrent que les pales des éoliennes seront bien visibles au-dessus du Château, depuis les fameux points de vue "romantiques" si chers à nos architectes paysagistes. Ces fenêtres, sont même taxées de "secondaires" dans l'étude, par Valorem. Autre point : A distance égale, selon que le fond est le Château ou la route N20, la taille des éoliennes est différente ! Deviner dans quel sens ? Nos propres photomontages ont été faits avec l'application du théorème classique de calcul de perspective, ils sont plus proches de la réalité. Il est évident qu'au pied du Château, en contre-plongée, la vue des engins sera masquée par le toit, les tours, et la canopée existante (si elle demeure si généreuse), mais **le Parc est un ensemble homogène** ; vue également masquée en bordure de Juine qui est le point le plus bas dans la vallée étroite traversant le parc, mais de la Haute Vallée qu'en sera-t-il ? De même, il n'y a pas de problème de co-visibilité du centre ville puisque excentré par rapport au site d'implantation. Ces arguments sont à nos yeux fallacieux : **La branche feuillue inutile en premier plan** du photomontage réalisé par Valorem, nous fait dire qu'il y a une recherche certaine de **cache**. Certains avis officiels joints au dossier d'enquête, confirment cette réalité. Et si, simuler l'implantation des éoliennes par des ballons captifs se pratique parfois, pourquoi ne pas l'avoir fait **avant le dépôt** du permis de construire ? Parce que le promoteur reconnaît dans son dossier, qu'elles seront **forcément visibles**, (comme le Clocher depuis la ZAC, à une autre échelle), d'où économie d'études.

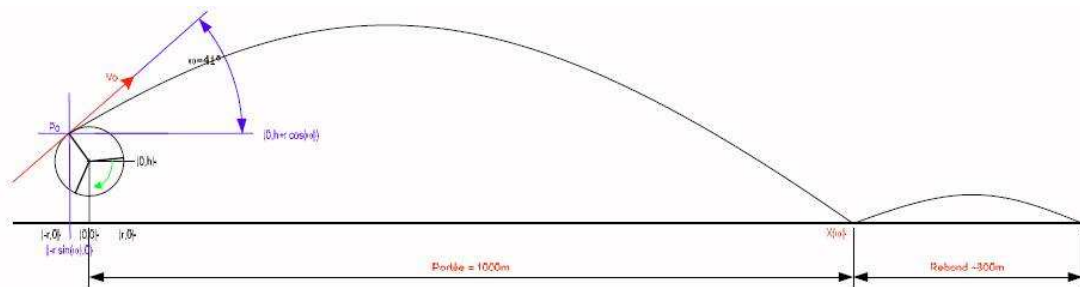




3) **La tour Trajane**, élément majeur des fabriques du Parc, est visitée pour son **observatoire de la Beauce**, (horaires d'ouverture sur le site Internet de l'Office du Tourisme). Elle qui ne fait que 35m de haut, est visible de plusieurs dizaines de km en arrivant sur Méréville, elle permet d'apprécier le panorama magnifique de cette Beauce que nous défendons, d'avoir une vue globale sur le Parc que vous avez si bien défendu, et de profiter de l'air pur de la plaine qui n'est pas encore affecté par les industries. M. Delambre inventeur du système métrique, s'en est servi pour tracer l'arc méridien Dunkerque-Barcelone (1792) rebaptisé récemment "**Méridienne Verte**", car **c'est bien d'un monument historique qu'il s'agit**. Si l'on voit cette tour de 35 m, phare sur la Beauce, depuis plus de 20 km, (voir Delambre) qu'en sera-t-il des 10 éoliennes de 140m de haut, plantées au même niveau ?

4) **Les Deux ZAC** qui existeront, à Angerville et (peut-être) à Méréville (700 pavillons !) bénéficieront d'un point de vue rapproché **que les acquéreurs déjà engagés, ignorent à ce jour**. Deux des dix éoliennes seront à moins de 600 m du camping du Bois de la Justice, dans la zone des 33dB (dixit Valorem) ce qui est inacceptable pour un village de toiles et à peine plus de la ferme de Ménessard, employeur agricole important, à moins de 2,5 km des habitations de Montreau, à 60 mètres de la limite de la commune de Méréville, autrement dit en dessous de toutes valeurs "raisonnables". Les Mérévillois n'en auront aucun avantage, et tous les inconvénients : proximité, retombées sur l'immobilier, le commerce, le tourisme, impacts visuels et sonores, impacts physiologiques, impacts financiers sur l'avenir ...

5) **Rentabilité et dangers**: Lorsque les vents sont trop élevés (25 m/s, 90Km/h), on stoppe au moyen d'un frein à ailettes dans un bassin contenant 500 à 1000 litres d'huile, en nacelle. Si par l'échauffement ou la foudre, comme cela est déjà arrivé en France et en Allemagne sur ces modèles, cette huile s'enflamme ? Comment éteindre un pareil incendie situé à 90 m du sol avec en dessous ... **de la paille, et un gazoduc** à 70 bars situé à faible profondeur ? La menace vaut également pour les ruptures de pales : à cette vitesse elles peuvent parcourir 1000 m !



6) **L'instabilité des vents** : la Beauce est en zone 4 sur 5 de la carte des vents. La vitesse **moyenne** annoncée est 6,3 m/s (**22,5 km/h**) pour la zone Méréville-Angerville, alors que le constructeur donne 12 m/s (**40 km/h**) pour un **début de rentabilité**. Pour remplir son contrat avec EDF qui travaille en flux tendu, l'exploitant doit mettre en route une centrale thermique dès que le vent chute à moins de 40 km/h ou dépasse 90km/h, plus ou moins une "marge de chauffe". Ainsi, l'économie d'émission de gaz à effet de serre due aux éoliennes est perdue, voire dépassée : La centrale thermique tourne plus de 60% du temps. Il devient important de penser à produire encore plus propre, mais ce n'est pas en construisant des centrales thermiques pour épauler les éoliennes (9 toutes neuves, en 2007) qu'on y arrivera.

Annexe : Précisions et développement

Plusieurs écologistes célèbres ont changé de position vis-à-vis de l'éolien, ils sont contre les parcs éoliens industriels, comme celui-ci. Les éoliennes, c'est confirmé, ont aussi des effets néfastes sur la santé humaine, comme le démontrent les rapports du Dr Pierpont, en 2005, et de l'Académie de Médecine (Pr Chouard) en 2006, ces effets sont, eux aussi honteusement minimisés par les trusts de l'énergie, alors que l'on exagère les dangers existants pour d'autres énergies pourtant propres en CO₂: comme le Nucléaire. Sachant que la France est la seule à produire 85% d'électricité grâce à son savoir-faire nucléaire, comme l'Allemagne a un savoir-faire thermique, il semble délicat d'appliquer aveuglément et "à la lettre" la même directive européenne conseillant de produire 20% d'électricité "renouvelable", pour nous, cela fera plus de 100%, Messieurs les décideurs !

